

Matières du tems. Juin 1707. 415

gne à leur Archevêque depuis l'an 1297. Car *Cologne as-*
sous prétexte que leur Ville est Imperiale, ils *sûre ses pri-*
se mirent sous les armes, & furent à la ren- *vilages &*
contre de leur Archevêque avec les clefs de *libertez.*
leur Ville; ce Prelat qui venoit de Brabant à
la tête d'une petite Armée, à dessein de ran-
ger ceux qui s'étoient soulevez contre son au-
torité, fut obligé d'accepter le combat que
les Bourgeois lui presenterent, dont les clefs
de la Ville, qu'ils mirent entre les deux
Camps, seroit le prix de la Victoire. L'Ar-
chevêque la perdit, & l'on célèbre encore
tous les ans la memoire de cette journée.
C'est depuis ce tems là, qu'à l'avenement
d'un nouvel Archevêque le peuple lui prête
serment en cette forme.

NOUS Francs Bourgeois de Cologne au-
jourd'hui & pour tous les jours à venir,
promettons à N. N. Archevêque de Cologne,
de lui être fideles & favorables autant de tems
qu'il nous conservera en droit & bonneur &
en nos anciens privileges, Nous, nos femmes,
nos enfans & nôtre Ville de Cologne; Ainsi
Dieu & les Saints nous soit en aide.

Ensuite ils exigent que l'Archevêque les
confirme dans la jouissance de leurs privile-
ges, & en jure l'observation: voici le formu-
laire de ce serment.

NOUS par la grace de Dieu, Archevê-
que de la Ste. Eglise de Cologne, Elec-
teur & Archi-Chancelier de l'Empire en Ita-
lie, afin qu'entre nous & nos chers Bourgeois
& Ville de Cologne il y ait une aimable con-
fédération, entiere confiance & paix sincere.